

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 14 avril 2026

87 élus présents (103 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉRODROME DE MULHOUSE-HABSHEIM (SYMA) :
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION AU COMITÉ SYNDICAL (2026/40C/5.3.3)

Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au sein d'établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes ainsi que le prévoient leurs statuts.

Le Syndicat mixte de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim, créé par arrêté préfectoral en 2006, est un établissement public qui réunit Mulhouse Alsace Agglomération et la Collectivité européenne d'Alsace en vue d'assurer la gestion, l'entretien et le développement de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim.

Dans le cadre du transfert de compétence par l'Etat intervenu au 1er janvier 2007, le syndicat exerce les missions d'exploitation et d'aménagement du site, veille au bon fonctionnement et à la sécurité des installations, et accompagne le développement des activités aéronautiques, économiques et de formation.

Le Comité syndical est composé de 5 délégués de Mulhouse Alsace Agglomération et de 2 délégués de la Communauté européenne d'Alsace.

Il convient de désigner les représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au syndicat mixte de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération procède à la désignation de ses représentants, à savoir :

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉRODROME DE MULHOUSE-HABSHEIM (SYMA)	5 titulaires	Sophie ACKER André HABY Catherine MATHIEU-BECHT Laurent RICHE Marie-Madeleine STIMPL
--	--------------	--

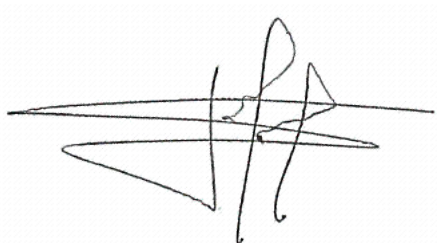
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN